C.C.A.S. D'ÉTEL
Place de la République
B.P. 38
56410 ÉTEL

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215600552-20260429-DE2026_12-DE

DE2026-12

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - ÉTEL

Nombre de Membres
En exercice : 14
Présents : 13
Absents : 1
Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 29 avril 2026, à 18 heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la commune d'Étel, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Yvan JOLIVEL-ROBERT.

PRÉSENTS : Messieurs Yvan JOLIVEL-ROBERT, François LE BOURHIS, Philippe PRODHOMME.
Mesdames Roselyne BRAULT-TABAÏ, Coralie MICHEL-LEDUC, Martine LAUWERS, Sophie JEUNET, Anne ROBIN, Mireille LE TREQUESSER, Sophie PELÉ GAUTRAIS, Gaëlle JOUANGUY, Gaëlle LE VISAGE, Sophie LAURENT.

ABSENTS : Dominique LE DIVENAH, procuration de vote à Mme Roselyne BRAULT-TABAÏ.

QUORUM : Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Madame Sophie JEUNET

OBJET : Affectation du résultat 2025

Rapporteur : Yvan JOLIVEL-ROBERT

Publié ou Notifié le :

Selon les termes des instructions budgétaires et comptables en vigueur, le Conseil d'administration doit, après l'arrêté des comptes procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos.

Vu la délibération n° DE2026-11, approuvant le compte administratif 2025 du CCAS ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres votants,

DECIDE de reporter l'excédent de fonctionnement au budget primitif 2026 pour la somme de 1132.29 € au compte 002 (pas de section d'investissement).

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus

Secrétaire de séance,
Sophie JEUNET

Le Président,
Yvan JOLIVEL-ROBERT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ÉTEL - MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215600552-20260429-DE2026_12-DE